



**EB-2005-0315**

## **AVIS D'INSTANCE ÉCRITE**

### **Approvisionnement en électricité de la région de York**

La demande d'électricité dans la région de York a augmenté au-delà de la capacité des infrastructures existantes qui desservent la région. La Commission a demandé aux services publics qui desservent la région de York, soit Hydro One Networks Inc., Newmarket Hydro et PowerStream Inc (ci-après, les « services publics de la région de York), de déterminer les investissements optimaux d'infrastructure de transport ou de distribution pour desservir la région de York. En même temps, l'Office de l'électricité de l'Ontario (l'OEO) a tenu des réunions publiques et mis sur pied des groupes de travail pour faire participer les intervenants locaux dans les travaux visant à déterminer des solutions au problème de l'approvisionnement dans la région de York.

Le 29 juin 2005, les services publics de la région de York ont avisé la Commission par écrit que la solution préférée comporte l'installation d'un nouveau poste de transformation au point de transport Holland Junction, dans le canton de King et de lignes de distribution secondaires (ci-après, la proposition Holland Junction). Le plan de position ci-joint indique l'emplacement proposé du poste de transformation.

Le 29 juillet 2005, la Commission a demandé à l'OEO de présenter des pièces à l'appui des options visant à desservir la région de York. Dans un document daté du 30 septembre 2005, l'OEO affirme que l'option préférée, dans l'immédiat, est la proposition Holland Junction.

L'OEO a également affirmé qu'il envisagera des possibilités d'économie d'énergie et de gestion de la demande dans la région de York et que d'autres options de transport, de distribution et/ou de production pourront être présentées aux fins d'étude à la Commission plus tard.

-2-

Pour les besoins de la présente question, la Commission entend tenir une instance par écrit aux termes du paragraphe 19 (4) de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, de l'article 12.2 du permis de transport d'électricité de Hydro One et de l'article 13.2 des permis de distribution des services publics de la région de York afin de déterminer s'il convient d'ordonner à Hydro One et aux services publics de la région de York de prendre des mesures pour mettre en œuvre la proposition Holland Junction.

### **Comment consulter les documents**

Des exemplaires des documents déposés devant la Commission pour rendre cette décision, y compris les rapports présentés par les services publics de la région de York et le rapport de l'OEO ainsi que les pièces apportées en preuve sont disponibles aux fins d'examen par le public dans les bureaux de la Commission ainsi que dans la section « Quoi de neuf? » du site Web de la Commission : [www.oeb.gov.on.ca](http://www.oeb.gov.on.ca).

### **Comment participer**

La Commission entend procéder par voie d'audience écrite, à moins qu'une personne présente à la Commission des raisons justifiant de ne pas procéder ainsi. Si vous désirez faire un commentaire ou des observations sur la pertinence de l'audience écrite ou sur la possibilité que la Commission ordonne aux services publics de la région de York de mettre en œuvre la proposition Holland Junction, vous devez les faire parvenir par écrit au secrétaire de la Commission **au plus tard 15 jours civils** après la publication du présent avis.

### **IMPORTANT**

**SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.**

### Adresses

**Commission de l'énergie de l'Ontario**

C.P. 2319, 26<sup>e</sup> étage  
2300, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de : M. John Zych, secrétaire  
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)  
Télé. : 416 440-7656

**Hydro One Networks Inc.**

483, rue Bay  
Tour Sud, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5G 2P5

À l'attention de : M. J. Toneguzzo  
Directeur, Réglementation de la  
distribution  
Tél. : 416 345-5425  
Télé. : 416 345-5870

**Office de l'électricité de l'Ontario**

175, rue Bloor Est  
Tour Nord, bureau 606  
Toronto (Ontario) M4W 3R8

À l'attention de : M. Amir Shalaby  
Vice-président, Power System Planning  
Tél. : 416 967-7474  
Télé. : 416 967-1947

**Power Stream Inc.**

8100, avenue Warden  
C.P. 4100  
Markham (Ontario) L3R 8H7

À l'attention de : M<sup>me</sup> Paula Conboy  
Directrice, Affaires réglementaires et  
gouvernementales  
Tél. : 905 417-6992  
Télé. : 905 417-6911

**Newmarket Hydro**

590, rue Steven  
Newmarket (Ontario) L3Y 6Z2

À l'attention de :  
M. P.D. Ferguson, président  
Tél. : 905 895-2309  
Télé. : 905 895-8931

Fait à Toronto le 20 octobre 2005.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

*L'originale signée par*

Peter H. O'Dell  
Secrétaire adjoint